

Matoury, le vendredi 6 mai 2016

**L'inspecteur de l'Education nationale**

**A**

**Mesdames et Messieurs les enseignants  
s/c Mesdames et Messieurs les Directeurs**

**Objet : Note relative au déploiement de la Formation hybride M@gistère.**

**Réf. : IEN/MD/NDS/ N° 10-2016**

Dans le cadre de la stratégie nationale "Faire entrer l'école dans l'ère du numérique" et en appui sur les circulaires n° 2013-019 du 4 février 2013 sur les obligations de services des enseignants du premier degré (circulaire dite des "108h") et n° 2013-123 du 13 août 2013 sur l'évolution des modalités de la formation continue, j'ai l'honneur de vous faire part de la déclinaison du dispositif M@gister.

## **1. Ce que disent les textes**

*« Le Ministère de l'Education nationale met à disposition [...] des équipes de circonscription et des formateurs, une offre nationale de parcours de formation accessible à travers le dispositif numérique M@gistère. Les parcours M@gistère seront mis en œuvre localement par les formateurs qui assureront l'accompagnement des enseignants. Il appartient aux Inspecteurs de l'Education Nationale de déterminer les priorités de formation pour leur circonscription sur la base des besoins qu'ils identifient ou de ceux exprimés par les personnels et des priorités académiques.*

*Le plan de formation en ligne est arrêté par l'Inspecteur de l'Education Nationale pour les enseignants de sa circonscription [...]. Les sessions de formation à distance sont mises en œuvre par les équipes de circonscription et les conseillers pédagogiques à mission départementale. Le temps consacré par chaque enseignant à suivre un parcours de formation est comptabilisé dans ses obligations de service. La durée de formation décomptée au titre de l'inscription dans un parcours de formation est fixée forfaitairement (3, 6 ou 9h). Dans le cadre de leurs obligations de service, les professeurs des écoles se consacrent durant au moins 9 heures à des actions de formation continue qui peuvent être pour tout ou partie, réalisées à distance sur des supports numériques. Ils y accèdent à partir du lieu de leur choix (école, domicile, etc.).*

*Les modalités de formation continue pourront alterner des temps de présence physique et des activités à distance et revêtir différentes formes (analyse de séquences pédagogiques, vidéos, classes virtuelles, préparation collective de séquence, exercices d'auto-évaluation, etc.).»*

## **2. Les modalités d'accès**

La mise en place des 9 heures d'animations pédagogiques à distance se réalisera sur la plateforme « M@GISTERE ». Le service M@GISTERE est disponible à l'ensemble des personnels de l'académie via la plateforme Arena : <https://extranet.ac-guyane.fr/arena>

Afin de vous permettre d'accéder simplement aux parcours, vous trouverez en pièce jointe la marche à suivre pour vous connecter à M@gistère. L'utilisation de cet outil nécessitera impérativement l'usage de votre boîte mail professionnelle

Inspection de l'Education  
Nationale  
Centre commercial Makoupy  
97351 Matoury

Circonscription de  
Matoury1/Régina/Oyapock

IEN  
Mike Dulcio  
Mel  
mike.dulcio@ac-guyane.fr

Dossier suivi par  
France-Lise François-Dit-Maréchaux  
CPAIEN  
Téléphone  
05.94 27 19 85  
Fax

Mel  
[France-Lis.Francois-Dit-Marecha@ac-guyane.fr](mailto:France-Lis.Francois-Dit-Marecha@ac-guyane.fr)

(généralement, du type :prenom.nom@ac-guyane.fr). Chaque enseignant dispose automatiquement d'une boîte mail personnelle professionnelle. Vous pouvez vous y connecter à l'adresse suivante : <https://webmail.ac-guyane.fr/>  
 La connexion à la plateforme ainsi qu'à la messagerie professionnelle, s'effectuent avec votre identifiant (nom d'utilisateur) et votre mot de passe de messagerie (Les mêmes que pour la connexion à I-Prof).

### 3. Mise en œuvre au sein de la circonscription

La formation à distance se traduira pour chaque enseignant (excepté pour les enseignants affectés en site isolé) par la participation à un parcours M@gistère, parmi les quatre retenus pour l'année 2015-2016 :

- "Accompagner un élève allophone nouvel arrivant dans l'école"
- « laïcité »
- "Éducation aux médias et à l'information - Un enjeu citoyen"
- "La Scolarisation des tout-petits"

La répartition des parcours :

Parcours	Professeurs concernés	Présentiel
"Accompagner un élève allophone nouvel arrivant dans l'école"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Joinville / Gabin</li> <li>• Classes de CP de Sulny</li> <li>• Enseignants en UPE2A</li> <li>• Régina élémentaire</li> <li>• Maternelle Sulny</li> </ul>	oui
Parcours aménagé (extraction du parcours «Accompagner un élève allophone nouvel arrivant dans l'école»)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Camopi / Trois –Sauts</li> <li>• Classes uniques de Yawapa-Pina et Ouanary</li> </ul>	non
« laïcité »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourg</li> <li>• Guimanmin</li> <li>• Jacques Lony</li> <li>• Enseignants d'Ulis-école et maîtres E</li> <li>• Directeurs complètement déchargés</li> </ul>	non
"Éducation aux médias et à l'information - Un enjeu citoyen"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rochambeau élémentaire</li> <li>• Stoupan</li> <li>• Barbadines (enseignants élémentaire)</li> <li>• Titulaires ZIL</li> <li>• Saint – Michel</li> </ul>	non
"La Scolarisation des tout-petits"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Roumillac</li> <li>• Moucayas</li> <li>• Rochambeau</li> <li>• Régina</li> <li>• Barbadines</li> <li>• Bourg</li> <li>• Stoupan</li> </ul>	non

Vous serez accompagnés sur ces parcours de formation à distance par une équipe composée de :

- Trois conseillers pédagogiques de la circonscription :
  - Madame François Dit Maréchaux France-Lise
  - Monsieur Ficamos Bertrand.
  - Monsieur Jean-Luc Pierre – Gaël
- Trois tutrices FOAD, maîtres formateurs :
  - Madame Désir Dédé Sabine
  - Madame Lordelot Odile
  - Madame Silbande Ingrid

Le calendrier :

La formation M@gistère se déroulera **du 17 mai au 1er juillet 2016**.

Par ailleurs, dans le cadre de la formation hybride, une animation pédagogique en présentiel de 3h complètera la formation à distance. Elle se déroulera **le mercredi 15 juin 2016, de 14h à 17h**.

Le dispositif de formation M@gistère constitue un des leviers importants qui permettra d'une part de redonner toute sa place à une formation continue ambitieuse et de qualité. D'autre part, les enseignants disposeront de compétences nouvelles (ou renforceront les compétences déjà acquises) afin de les mettre en œuvre dans les classes, pour le bien et le progrès des élèves.

Dans cette perspective, je sais pouvoir compter sur votre collaboration et votre engagement.

En outre, je vous assure de la complète mobilisation de l'équipe de circonscription pour vous accompagner au mieux dans ces parcours, afin de répondre, au plus près, à vos besoins d'enseignant.

L'inspecteur de l'Education nationale

MIKE DULCIO